

» L'école change avec le numérique »

#EcoleNumerique

OPINEE

Outil de pilotage du numérique pour les écoles et les établissements

Document d'accompagnement

Second degré

Collège

Version 0.82

15 octobre 2015



1.	Introduction	2
1.1.	Objectifs du projet OPINEE.....	2
1.2.	Démarche suivie	3
1.3.	Calendrier.....	4
2.	Fonctionnement général de l'outil OPINEE	5
2.1.	Présentation générale du fichier « OPINEE – 2D – CLG – UAI.xlsx ».....	5
2.2.	Domaines	7
2.3.	Critères d'évaluation	8
2.4.	Modalités de réponse.....	8
2.5.	Pondération	9
2.6.	Paliers.....	9
2.7.	Radar	10
3.	Détail de la grille d'évaluation	11
3.1.	Équipements	11
3.2.	Infrastructures	13
3.3.	Services	14
3.4.	Pilotage	16
3.5.	Formation.....	17
3.6.	Utilisations	19
3.7.	Usages	20
4.	Pilotage	23
4.1.	Paliers.....	23
4.2.	Radar	25
4.3.	Volet numérique du projet d'établissement	25
4.4.	Dialogue avec les partenaires	25
5.	Assistance et contacts	26

1. Introduction

Avec l'adoption de la loi pour la refondation de l'École, votée le 25 juin 2013, le ministère de l'éducation nationale s'est doté du Service public du numérique éducatif, qui a pour mission d'organiser une offre de contenus et de services numériques à destination de l'ensemble de la communauté éducative.

La diffusion des usages du numérique dans l'enseignement constitue un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et de démocratisation du système scolaire. Différentes enquêtes menées par la DNE permettent de recenser quantitativement ou qualitativement les équipements, les infrastructures des écoles et des établissements et d'évaluer, sur un échantillon donné, l'utilisation du numérique dans les pratiques professionnelles.

Cependant ces informations, pourtant pertinentes dans une analyse contextuelle du développement des usages, ne permettent pas aux équipes sur le terrain de valoriser l'évolution de la place du numérique dans les pratiques professionnelles des enseignants du premier et du second degré.

L'enjeu qui est le nôtre est donc de développer un outil de positionnement du numérique avec des critères validés au niveau national afin de fournir aux chefs d'établissement et aux IEN de circonscription, un outil de pilotage de l'EPLE et de l'école et de leur permettre d'identifier les leviers à activer en vue d'une progression souhaitée.

1.1. Objectifs du projet OPINEE

OPINEE signifie « Outil de Pilotage du Numérique pour les Écoles et les Établissements ».

Il s'agit d'un outil national à destination des écoles et des établissements permettant à son utilisateur (personnel de direction pour les collèges et lycées, directeur d'école ou Inspecteur de l'éducation nationale pour les écoles) de piloter le développement du numérique dans son école ou son établissement.

En effet, OPINEE « Collège », présenté dans ce document, permet :

- de faire, à un instant donné, une « photo » générale du numérique dans l'établissement avec l'état de chaque critère d'évaluation dans chaque domaine évalué,
- de connaître la marge d'amélioration sur chaque critère et de définir des cibles,
- de déterminer les leviers à actionner pour faire évoluer les [paliers](#) dans chaque [domaine](#),
- de connaître les éléments nécessaires au dialogue avec chaque partenaire pour faire progresser les usages du numérique,
- de comparer sa situation avec la situation moyenne sur des périmètres plus ou moins larges.

En résumé, l'outil permet à son utilisateur de déterminer la position actuelle de son établissement, de connaître la position moyenne des autres établissements, de se fixer des cibles réalistes et d'identifier les moyens et les partenaires pour les atteindre.

Toutefois, OPINEE doit répondre à de multiples besoins d'acteurs divers et variés (écoles ou établissements, académies, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Outre le pilotage du développement du numérique dans l'établissement, OPINEE « Collège » permet d'offrir au chef d'établissement :

- une assistance à l'élaboration d'un tableau de bord du numérique de l'établissement utilisable dans le cadre d'un dialogue avec l'académie,
- une assistance à l'écriture du volet numérique du projet d'établissement de l'établissement et à l'identification de cibles parfaitement reconnaissables et comparables au niveau académique comme au niveau national,
- une information précise et détaillée sur la position de l'établissement par rapport à la moyenne des établissements de la même académie ou à la moyenne nationale.

Enfin, OPINEE fournit un radar représentant les sept indicateurs agrégés sur chaque domaine. Cet ensemble de sept paliers constitue les indicateurs quantitatifs, fiables et pérennes qui alimenteront le « radar moyen académique » utilisé dans le dialogue de gestion entre l'académie et l'administration centrale.

1.2. Démarche suivie

Depuis quelques années, des outils d'auto-positionnement des établissements sur le numérique ont été élaborés dans certaines académies. Qu'ils s'appellent « Label Numérique », « Paliers de maturité », « Outil d'auto-positionnement » ou « Outil de pilotage », ces outils ont pour objectif, entre autres, de permettre au chef d'établissement d'évaluer, dans son établissement, la pénétration du numérique et le développement des pratiques et des usages. Ils permettent parfois de comparer les résultats de son établissement avec un périmètre plus large mais toujours limité, au maximum, à l'académie.

Depuis quelques temps, d'autres académies souhaitent aussi disposer d'un tel outil, d'une part, et beaucoup d'acteurs regrettent la multiplicité d'outils du même type et poursuivant généralement les mêmes objectifs, d'autre part. Ainsi, il a été décidé de développer un outil national permettant donc une comparaison à un échelon supérieur à l'académie et offrant des critères comparables entre tous les EPLE publics français.

Construire un outil national ne doit pas occulter les différents chantiers déjà menés dans les académies et au niveau national sur certains projets spécifiques. C'est pour cette raison que le Ministère a commencé les travaux par la collecte des outils existants auprès des académies et du national (enquêtes sur le numérique, les pratiques, les ressources et les usages) et une synthèse de ces travaux.

Un groupe de travail a ensuite été élaboré avec des profils très divers :

- Délégués académiques au numérique et adjoints premier degré (DAN)
- Directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN)
- Inspecteurs de l'éducation nationale en charge du numérique (IEN TICE)
- Chefs d'établissement
- Directeurs d'école
- Collectivités territoriales
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP)
- Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)
- Direction du numérique pour l'éducation (DNE)

Ce groupe de travail a pour missions :

- d'élaborer les différentes grilles pour les écoles, les collèges et les lycées
- de vérifier les différents livrables du projet
- d'assister l'écriture de spécifications d'une application nationale OPINEE

Il a été décidé de fournir, en priorité et à la rentrée de l'année scolaire 2015-2016, un outil OPINEE expérimental à destination des collèges préfigurateurs du Plan Numérique. Ce document détaille, pour cet outil « Collège », les objectifs, les grilles, le fonctionnement général et des conseils d'utilisation.

La suite des travaux conduira à fournir un outil OPINEE aux écoles du Plan Numérique puis à des lycées pour poursuivre la démarche expérimentale au long de l'année scolaire 2015-2016.

Cette phase expérimentale verra se mener, en parallèle, un chantier de développement d'une application nationale mettant en œuvre l'outil OPINEE. Ainsi, il pourra être déployé à la rentrée 2016 à destination de toutes les écoles et établissements publics français.

1.3. Calendrier

	2015								2016								
	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Préparation de l'outil OPINEE expérimental																	
Mise à disposition d'OPINEE Collèges et Lycées																	
Élaboration des grilles pour le premier degré																	
Mise à disposition d'OPINEE Écoles																	
Spécifications de l'application																	
Développements																	
Recette																	
Correctifs																	
Expérimentation																	
Ouverture générale de l'application OPINEE																	

2. Fonctionnement général de l'outil OPINEE

En attendant l'ouverture d'une application nationale, OPINEE se compose de deux éléments :

- le document d'accompagnement
- le fichier « OPINEE – 2D – CLG – UAI.xlsx »

Ce dernier constitue le cœur de l'outil, le document d'accompagnement regroupant tous les éléments pouvant être utiles à l'utilisation du fichier excel.

Cette partie détaille donc la structure du fichier et le mode d'emploi de l'outil. Le fichier a été personnalisé avec l'UAI du collège comme suffixe du nom de fichier et pré-rempli avec les données provenant d'ETIC. Ces données sont les dernières saisies par le collège jusqu'à la fin de la campagne 2015 de collecte d'ETIC.

2.1. Présentation générale du fichier « OPINEE – 2D – CLG – UAI.xlsx »

Le fichier « OPINEE – 2D – CLG – UAI.xlsx » est composé de onze onglets :

- Présentation
- Données brutes - *unique onglet où des données doivent être saisies. Tous les autres onglets sont automatiquement actualisés à partir des saisies faites dans ce deuxième onglet.*
- Équipements
- Infrastructures
- Services
- Pilotage
- Formation
- Utilisations
- Usages
- Résumé
- RADAR



Comme indiqué ci-dessus, toutes les données nécessaires au pilotage doivent être saisies dans l'onglet « Données brutes ».

Toutes les données doivent être saisies dans la dernière colonne du tableau. Excepté le nom du collège et son UAI, il s'agit uniquement de données numériques ou bien d'une modalité choisie dans une liste déroulante.

Toutes les feuilles du fichier sont verrouillées, seules les cellules nécessitant une intervention (saisie ou choix d'une modalité) peuvent être modifiées.

La capture d'écran ci-après détaille tous les éléments, à connaître, de cet onglet.

	A	B	C	D	E
	Informations de contexte				
2	Nom du collège :	XXX			
3	UAI du collège :	0000000A			
4	Nombre d'élèves :				
5	Nombre d'enseignants :				
6	Nombre de salles d'enseignement :				
7					
8	Équipements				
9	Nombre de terminaux (ordinateur fixe, ordinateur portable, tablette) :				
10	Nombre de terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette, poste de classes mobiles) :				
11	Nombre de postes de travail en accès libre aux élèves en dehors des cours (hors classe) :				
12	Nombre de terminaux de moins de cinq ans :				
13	Nombre de VPI/TNI/TBI :				
14	Nombre de vidéo-projecteurs :				
15	Dotation des élèves en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la collectivité :				
16	Dotation des enseignants en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la				
17	Équipements particuliers :	Malette MP3/MP4			
18		Imprimante 3D			
19		FabLab			
20		Visioconférence			
21		Labo Multimédia			
22		Boîtiers de vote			
23		Visualisateurs			
24	Maintenance des équipements (maintien en condition opérationnelle) par la collectivité :				
25	L'EPLF engage-t-il des moyens propres (budget, heures, IMP, etc.) sur la maintenance quotidienne des équipements ?				
26					
27	Infrastructures				
28	Nombre de salles avec au moins un accès réseau :				
	Présentation Données brutes Équipements Infrastructures Services Pilotage Formation Utilisations Usages Résumé RA				

Cet onglet comprend une catégorie « Informations de contexte » (1) et une catégorie (2) par domaine.

Chaque ligne présente une information et la valeur de l'information : cette valeur est soit numérique (3), soit un choix dans une liste déroulante (4). Seules les lignes 2 et 3 (« Nom du collège » et de son « UAI ») appellent à une saisie de type « verbatim » (5).

Chaque tête de chapitre reprenant le nom d'un domaine est placée sur un fond dont la couleur indique l'état de complétion des données brutes correspondantes :

- Rouge : aucune donnée saisie pour ce domaine
- Orange : saisie des données en cours
- Vert : toutes les données du domaine ont été saisies

Dans le cas où la donnée à saisir est à choisir dans une liste déroulante, une fois le curseur placé sur la cellule en question, un icône avec une flèche vers le bas apparaît :



Il suffit alors de cliquer sur cette flèche vers le bas pour faire apparaître la liste des choix de modalités disponibles et cliquer sur la modalité voulue pour la sélectionner. La liste disparaît alors pour laisser place à la modalité choisie dans la cellule prévue :

13	Nombre de VPI/TNI/TBI :	
14	Nombre de vidéo-projecteurs :	
15	Dotation des élèves en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la collectivité :	
16	Dotation des enseignants en terminaux mobiles (ordinateur portable, tablette) par la collectivité :	
17		Aucune
18		Quelques élèves
19		Une classe
		Plusieurs classes
		Toutes les classes
		FabLab

2.2. Domaines

- Équipements
- Infrastructures
- Services
- Pilotage
- Formation
- Utilisations
- Usages

	A	B	C	D	E	F	G
1	Équipements		Points :	91 sur 151 possibles			
2			Palier:	7 sur 10			
3							
4	Critères d'évaluation	Valeur de l'indicateur	Modalité retenue	Nombre de points associés à la modalité	Coefficient	Nombre de points du critère	Maximum possible
5	Nombre moyen d'élèves par terminal	2,50	Moins de 3	5	2	10	10
6	Nombre moyen d'élèves par terminal mobile	10,00	Strictement plus de 4 et moins de 20	4	4	16	20
7	Nombre moyen d'élèves par poste de travail en accès libre aux élèves en dehors des heures de cours	25,00	Strictement plus de 20 et moins de 50	4	4	16	20
8	Proportion de terminaux de moins de cinq ans	70,00%	Strictement moins de 85 % et plus de 65 %	4	3	12	15
9	Proportion de salles d'enseignement équipées d'un VPI/TNI/TBI	40,00%	Strictement plus de 20% et moins de 50%	2	3	6	15
10	Proportion de salles d'enseignement équipées d'un vidéo-projecteur	60,00%	Strictement plus de 50%	5	1	5	5
11	Dotation des élèves en terminaux mobiles par la collectivité		Une classe	2	2	4	10
12	Dotation des enseignants en terminaux mobiles par la collectivité		Quelques enseignants	2	3	6	15
13	Équipements particuliers		Malette MP3/MP4	3	1	8	15
14			~	0			
15			~	0			
16			~	0			
17			Labo Multimédia	2			
18			~	0			
19	Visualisateurs		3				
20	Maintenance des équipements par la collectivité		Oui, insuffisamment	2	4	8	20
21	L'EPLÉ engage-t-il des moyens propres sur la maintenance quotidienne des équipements ?	Oui	0	2	0	6	
22							
23							
24	Nombre total de points du domaine "équipements" :			91	sur 151 possibles		
25							
26	Palier du domaine "équipements" :			7	sur 10		
27							
28							

Le domaine concerné par l'onglet est repris en haut de la page (1). Le tableau liste les critères d'évaluation (2) sur sa première colonne. La seconde colonne présente, dans le cas où le domaine le nécessite (équipements et infrastructures), la valeur de l'indicateur correspondant calculée par l'outil.

Les colonnes suivantes détaillent :

- La modalité retenue pour le critère (3) reprenant celle choisie dans l'onglet « Données brutes » ou déterminée à partir de la valeur de l'indicateur calculée par l'outil
- Le nombre de points attribués à cette modalité (4) compris entre 0 et 5
- Le coefficient associé à ce critère (5)
- Le nombre de points obtenus pour ce critère (6) qui est le produit du coefficient et du nombre total de points attribués pour la ou les modalité(s) choisie(s)
- Le nombre maximal de points qu'il est possible d'obtenir pour ce critère (7)

La cellule contenant le nombre de points obtenus pour ce critère dispose d'un « feu » montrant le niveau du critère par rapport au nombre maximal de points. Il peut être de 3 couleurs :

- Rouge si le nombre de points est strictement inférieur à 40% du maximum
- Orange si le nombre de points est supérieur à 40% et strictement inférieur à 80% du maximum
- Vert si le nombre de points est supérieur à 80% du maximum

La somme des points obtenus pour le domaine apparaît en bas de l'onglet (8) associée au palier obtenu sur un total possible de 10. Ces deux informations sont reprises en haut de l'onglet (9).

2.3. Critères d'évaluation

Chaque critère présenté dans les onglets se voit donc détaillé entre sa formulation (expliquée en 3) et le calcul des points obtenus.

Deux cas se présentent :

- La modalité nécessite un calcul à partir des données saisies dans l'onglet « Données brutes ». L'outil détermine alors automatiquement la modalité correspondante et présente les points associés comme expliqué en 2.2 :

Proportion de salles d'enseignement couvertes par un réseau WiFi	6,00%	Strictement moins de la moitié	3	4		12	20
--	-------	--------------------------------	---	---	---	----	----

- La modalité a déjà été choisie dans l'onglet « Données brutes », elle est alors reprise sur la ligne du critère et l'outil présente les points associés comme expliqué en 2.2.

Appel dématérialisé des élèves au début de l'heure de cours	Non		0	3		0	15
---	-----	--	---	---	---	---	----

2.4. Modalités de réponse

Toutes les modalités présentées pour chaque critère ont été déterminées par le groupe de travail et laissent la place à l'ambition tout en essayant de rester réalistes.

Pour illustrer ce point, tous les critères extraits de l'outil ETIC proposent les mêmes modalités si elles font partie d'une liste de choix ou ont été déterminées à partir des résultats de la campagne 2015 d'ETIC pour les collèges.

La liste des modalités de chaque critère est détaillée dans la partie 3 avec les points associés à chacune d'entre elles et le coefficient associé au critère.

2.5. Pondération

Tous les critères sont affectés d'un coefficient permettant de pondérer l'importance et l'impact de chacun d'eux dans le calcul du total de points du domaine.

Chaque coefficient a été déterminé selon certains paramètres dont, entre autres, les éléments de la stratégie du numérique, les orientations du ministère, les leviers identifiés du développement des pratiques pédagogiques du numérique.

Une importance toute particulière a été apportée à l'équilibre entre les thèmes qui auraient pu être déclinés en plusieurs critères et les autres en tenant compte de la somme des coefficients associés.

2.6. Paliers

Chaque domaine se voit associé un palier sur une échelle de 1 à 10 et dépendant linéairement des points du domaine.

Le palier est 1 sur 10 si le nombre total de points est strictement inférieur à un dixième du maximum du domaine.

Le palier est 2 sur 10 si le nombre total de points est supérieur au dixième et strictement inférieur à deux dixièmes du maximum du domaine.

Chaque palier jusqu'au dixième est déterminé avec la même méthode.

La somme des points et le palier correspondants sont présentés en haut et en bas de l'onglet :

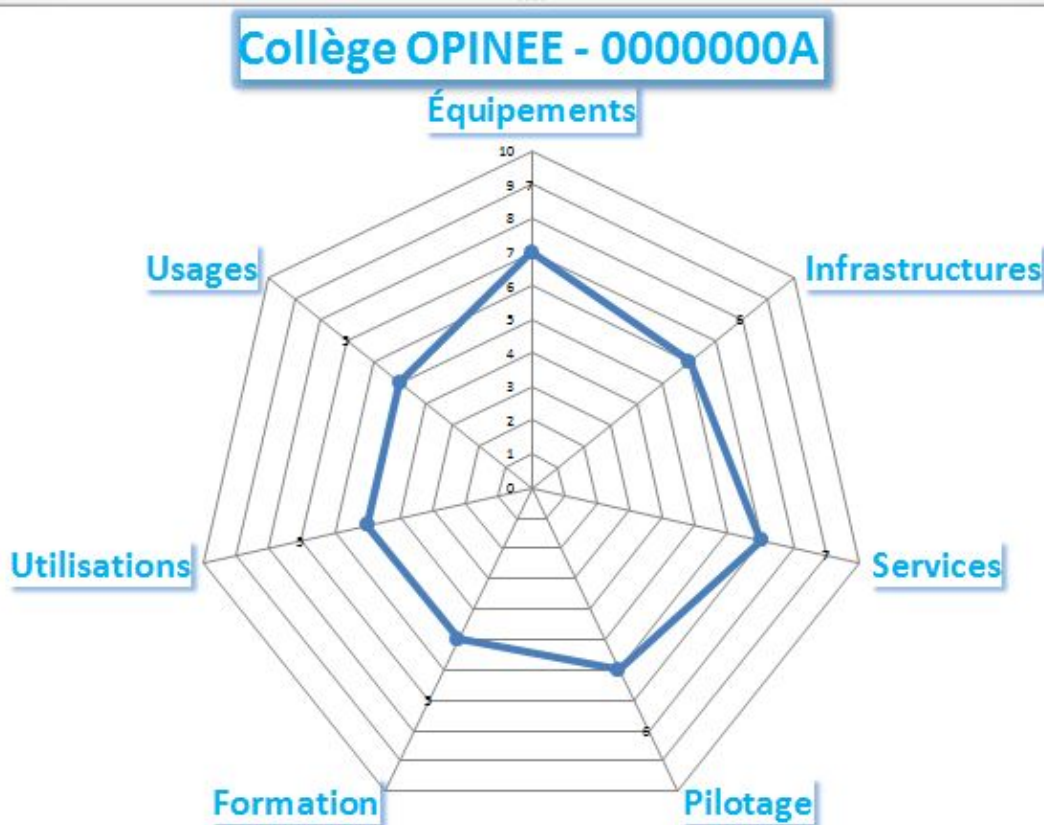
20	Nombre total de points du domaine "services" :	81	sur 154 possibles
21			
22	Palier du domaine "services" :	6	sur 10

Le récapitulatif des paliers des sept domaines est disponible dans le dixième onglet « Résumé » :

	A	B	C	D	E	F
1	Collège OPINEE - 0000000A					
2						
3	Résumé :					
4						
5	Équipements :	Palier	7		sur 10	
6	Infrastructures :	Palier	6		sur 10	
7	Services :	Palier	7		sur 10	
8	Pilotage :	Palier	6		sur 10	
9	Formation :	Palier	5		sur 10	
10	Utilisations :	Palier	5		sur 10	
11	Usages :	Palier	5		sur 10	

2.7. Radar

Une représentation graphique de l'ensemble des paliers des sept domaines est disponible sous forme de radar dans l'onglet qui porte le même nom :



Ce radar peut, par exemple, servir à alimenter un tableau de bord « numérique » de l'établissement à l'aide de critères et de domaines déterminés au niveau national, communs à toutes les académies et spécifiques aux collèges.

Avec un nombre minimum de remontées des paliers des établissements utilisant l'outil, il sera possible de fournir un [radar académique](#) et un [radar national](#) permettant aux chefs d'établissement de connaître leur position par rapport au reste de l'académie ou du national pour chaque domaine.

3. Détail de la grille d'évaluation

Cette partie détaille l'ensemble des critères de chaque domaine, les modalités proposées, les points associés et le coefficient. Chaque critère peut être précisé par une note expliquant la formulation ou certains termes.

3.1. Équipements

Critères	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
Nombre moyen d'élèves par terminal (Ordinateur fixe, Ordinateur portable, tablette)	Strictement plus de 6	1	2	Il faut compter ici tous les terminaux de l'établissement actuellement disponibles pour un usage pédagogique dans l'établissement, y compris les terminaux mobiles et les postes des classes mobiles
	Strictement plus de 5 et moins de 6	2		
	Strictement plus de 4 et moins de 5	3		
	Strictement plus de 3 et moins de 4	4		
	Moins de 3	5		
Nombre moyen d'élèves par terminal mobile (Ordinateur portable, tablette, poste de classes mobiles)	Strictement plus de 100	1	4	Tous les terminaux mobiles disponibles pour un usage pédagogique dans l'établissement sont à inclure dans le décompte (Ordinateur portable, Ordinateur hybride, tablette, poste de classes mobiles).
	Strictement plus de 50 et moins de 100	2		
	Strictement plus de 20 et moins de 50	3		
	Strictement plus de 4 et moins de 20	4		
	Moins de 4	5		
Nombre moyen d'élèves par poste de travail en accès libre aux élèves en dehors des cours (hors classe)	Strictement plus de 100	1	4	Tous les postes prévus pour être en accès libre aux élèves en dehors des heures de cours sont à inclure dans le décompte.
	Strictement plus de 75 et moins de 100	2		
	Strictement plus de 50 et moins de 75	3		
	Strictement plus de 20 et moins de 50	4		
	Moins de 20	5		
Proportion de terminaux de moins de 5 ans	Strictement moins de 35%	1	3	Un équipement fixe est généralement considéré comme vétuste quand il atteint les 5 ans. L'obsolescence des équipements mobiles (en particulier les tablettes) est considérée comme plus rapidement atteinte.
	Plus de 35% et strictement moins de 50%	2		
	Plus de 50% et strictement moins de 65%	3		
	Plus de 65% et strictement moins de 85%	4		
	Plus de 85%	5		

Proportion de salles d'enseignement équipées d'un VPI/TNI/TBI	Moins de 20%	0	3	Par ces dénominations sont désignés les vidéoprojecteurs interactifs, tableaux numériques interactifs ou tableaux blancs interactifs.
	Strictement plus de 20% et moins de 50%	2		
	Strictement plus de 50%	5		
Proportion de salles d'enseignement équipées d'un vidéoprojecteur	Moins de 20%	0	1	Il ne faut pas inclure les VPI/TNI/TBI déjà décomptés précédemment et inclus dans le calcul de cet indicateur.
	Strictement plus de 20% et moins de 50%	1		
	Strictement plus de 50%	5		
Dotation des élèves en terminaux mobiles (Ordinateurs portables, tablettes) par la collectivité	Aucune	0	2	La notion de « classe » porte sur la division et non le niveau pouvant contenir plusieurs classes ou divisions.
	Quelques élèves	1		
	Une classe	2		
	Plusieurs classes	4		
	Toutes les classes	5		
Dotation des enseignants en terminaux mobiles (Ordinateurs portables, tablettes par la collectivité)	Aucune	0	3	
	Quelques enseignants	2		
	Tous les enseignants	5		
Équipements particuliers	Malette MP3/MP4	3	1	Un FabLab désigne un « atelier de fabrication » mettant à la disposition de tous des outils permettant de transformer très rapidement une idée en objet. Le nombre de points du critère est obtenu en additionnant les points de chaque modalité (choisie dans l'onglet « Données brutes » à l'aide d'un choix Oui/Non).
	Imprimante 3D	2		
	FabLab	1		
	Visioconférence	3		
	Labo multimédia	2		
	Boîtiers de vote	1		
	Visualisateurs	3		
Maintenance des équipements (maintien en condition opérationnelle) par la collectivité	Non	0	4	Sont incluses ici toutes les opérations de maintenance des équipements de l'établissement pour son fonctionnement quotidien.
	Oui, insuffisamment	2		
	Oui	5		
L'EPL engage-t-il des moyens propres (budget, décharge, IMP, etc.) sur la maintenance quotidienne des équipements ?	Oui	0	2	Tous types de moyens propres engagés par l'établissement sont inclus dans le critère.
	Non	3		

3.2. Infrastructures

Critères	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
Proportion de salles d'enseignement avec au moins un accès réseau	Moins de 20%	0	4	L'accès réseau s'entend par la couverture de la salle par le réseau WiFi, la présence d'au moins une prise réseau fonctionnelle ou tout autre accès au réseau interne de l'établissement.
	Strictement plus de 20% et moins de 50%	1		
	Strictement plus de 50%	5		
Débit d'accès à Internet	Moins de 2 Mbit/s	0	4	Le débit d'accès à Internet à prendre en compte ici est le débit contractualisé avec le FAI.
	Strictement plus de 2 et moins de 10 Mbit/s	3		
	Strictement plus de 10 Mbit/s	5		
Débit du réseau interne	Moins de 100 Mbit/s	0	4	Le débit du réseau interne doit prendre en compte tous les facteurs limitants de l'infrastructure interne de l'établissement.
	Strictement plus de 100 et moins de 1000 Mbit/s	3		
	Strictement plus de 1000 Mbit/s	5		
Évaluation de la qualité du débit Internet par rapport aux besoins	Insuffisante	0	4	Il s'agit d'identifier si le débit d'accès à Internet est un facteur limitant du développement des usages du numérique.
	Suffisante	5		
Évaluation de la qualité du débit du réseau (interne) par rapport aux besoins	Non réalisée	0	4	L'audit du réseau interne est un moyen d'identifier les pistes d'amélioration du débit au niveau des terminaux.
	Insuffisante	1		
	Suffisante	5		
Réseau pédagogique	Pare-feu	2	2	Dans l'onglet « Données brutes », le choix se fait pour chaque dispositif grâce à la liste Oui/non.
	Anti-virus	2		
	Filtrage	3		
	Contrôle a posteriori des accès	3		
Proportion des espaces (hors salle de classe) couverts par WiFi	Aucun	0	2	Ce critère inclut les espaces couverts et toutes les salles qui ne sont pas des salles de classe (CDI, permanence, etc.).
	Strictement moins d'un quart	1		
	Entre un quart et la moitié	3		
	Strictement plus de la moitié	5		
Proportion de salles d'enseignement couvertes par un réseau WiFi	Aucune salle	0	4	
	Strictement moins de la moitié	3		
	Plus de la moitié	5		
Évaluation de la couverture du réseau WiFi par rapport aux besoins	Insuffisante	0	2	La couverture du réseau WiFi de l'établissement est-elle suffisante par rapport aux usages du numérique ?
	Suffisante	5		

Possibilité pour les utilisateurs de recharger les équipements mobiles	Non	0	2	Les utilisateurs peuvent-ils recharger leurs équipements mobiles dès que cela s'avère nécessaire ?
	Oui, partiellement	2		
	Oui, suffisamment et en libre accès	5		

3.3. Services

Critères	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
ENT	Aucun	0	4	Les points attribués sont cumulables. La présence d'un ENT rapporte donc 2, 4 ou 6 points. Les 3 listes de modalités proposent un choix Oui/Non.
	Déploiement à tous les utilisateurs	1 si non 3 si oui		
	Déploiement de tous les services	1 si non 3 si oui		
Site web de l'établissement	Aucun	0	2	L'attribution des points dépend de la présence d'un ENT et donc du critère précédent.
	Hébergé à l'extérieur (hors ENT) chez un hébergeur privé	1 si ENT 2 sinon		
	Hébergé dans l'établissement ou sur des serveurs académiques	3 si ENT 5 sinon		
	Intégré à l'ENT (pages publiques réalisées dans l'ENT) – si ENT	5		
Notes, absences, emploi du temps	Éditeur privé	1 si ENT 3 sinon	2	L'achat d'une licence pour un éditeur privé dont l'accès se fait via l'ENT ne correspond pas à des services « intégrés à l'ENT ».
	Services fournis par le MENESR	3 si ENT 5 sinon		
	Intégrés à l'ENT – si ENT	5		
Appel dématérialisé des élèves au début de l'heure de cours	Non	0	3	Ce critère traite de l'appel fait « en ligne » ou sur le réseau interne par les enseignants au début de chaque heure de cours.
	Oui, partiellement	3		
	Oui	5		
Messagerie interne	Pas de messagerie	0	2	
	Intégrée dans le réseau pédagogique local ou via des outils dédiés	3 si ENT 5 sinon		
	Intégrée à l'ENT – si ENT	5		
LSUN – Livret Scolaire Unique Numérique LPC – Livret Personnel de Compétences	Réservé à l'équipe pédagogique et de direction	1	3	
	Ouvert à la communauté éducative	5		

Service de réservation de ressources	Non	0	1	
	Oui	5		
Abonnement à des services d'information et de documentation en ligne	Non	0	3	
	Oui	5		
Folios	Non	0	3	Service Folios de l'ONISEP
	Oui	5		
Abonnement à des ressources numériques pédagogiques éditoriales	0	0	3	Manuels numériques, sites de ressources pédagogiques en ligne, etc.
	Entre 1 et 4	1		
	Entre 5 et 9	3		
	Plus de 10	5		
Proportion de ressources numériques / ressources papiers	Strictement moins de 10% des ressources sont numériques	0	4	Cette proportion porte sur le budget alloué pour les différentes ressources et non sur le nombre de ressources.
	Plus de 10% et strictement moins de 25% des ressources sont numériques	2		
	Plus de 25% et strictement moins de 50% des ressources sont numériques	3		
	Plus de 50% des ressources sont numériques	5		

3.4. Pilotage

Critères	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
Volet numérique au sein du projet d'établissement	Non	0	2	Présence d'un volet « numérique » au sein du projet d'établissement.
	Oui	5		
Charte d'usage du numérique	Non	0	4	L'établissement s'est-il doté d'une charte d'usage du numérique ? Si oui, par qui doit-elle être signée ?
	Oui, signée par une partie des usagers	2		
	Oui, signée par tous les usagers	5		
Commission numérique ou conseil pédagogique traitant des sujets numériques	Non	0	4	
	Réunion annuelle	3		
	Réunion pluriannuelle	5		
Personnel(s) référent(s) numérique(s) pour les <u>usages pédagogiques du numérique</u>	Non	0	3	Y a-t-il au moins un référent numérique identifié ? Ses missions concernent-elles uniquement les usages pédagogiques (formation, accompagnement, actions d'information, etc.) ou concernent-elles aussi la maintenance ou autres tâches autour du numérique ?
	Oui, entre autres missions numériques	3		
	Oui, uniquement	5		
Utilisation d'indemnités de mission particulière (IMP) pour favoriser les usages du numérique	Non	0	2	Rémunération du référent numérique ou d'autres actions favorisant les usages du numérique
	Oui	5		
Démarche « zéro papier inutile »	Non	0	2	La démarche « zéro papier inutile » consiste à remplacer autant que possible le papier par des procédures numériques.
	En projet	1		
	Partiellement mise en place	3		
	Totalement mise en place	5		
Usage privilégié du numérique par l'équipe de direction et l'équipe administrative	Non	0	2	Les équipes de direction et administrative utilisent-elles, autant que possible, le numérique ?
	Oui	5		
Équipements numériques personnels des professeurs acceptés sur le réseau de l'établissement	Non	0	4	
	Oui	5		
Équipements numériques personnels des élèves acceptés (pour des usages pédagogiques) sur le réseau de l'établissement	Non	0	1	
	Ordinateurs portables et tablettes	5		
Sécurité – Identifiants personnels d'accès au réseau	Non	0	4	
	Oui	5		
Actions d'information et d'accompagnement des usagers	Non	0	2	

au numérique	Avec les moyens de l'établissement (personnel référent)	3		
	Par les services académiques	3		
	Par la collectivité	3		
Assistance aux usagers	Non	0	2	
	Avec les moyens de l'établissement (personnel référent)	1		
	Par les services académiques	3		
	Par la collectivité	5		
Suivi statistique des taux d'utilisation des équipements et services	Non	0	2	Le suivi global permet une vue générale de l'utilisation alors que le suivi fin permet une précision de l'information beaucoup plus élevée.
	Oui, suivi global	3		
	Oui, suivi fin	5		
Mise en place et suivi des « Services en ligne »	Non	0	4	
	Oui	5		
Échanges entre le chef d'établissement et les corps d'inspection pour le développement des usages du numérique	Rares	0	3	
	Limités	3		
	Généralisés	5		

3.5. Formation

Critères	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
Formation au numérique et/ou aux aspects juridiques du numérique d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de direction (au cours des trois dernières années)	Non	0	4	
	Oui, à l'utilisation d'outils numériques ou aux usages du numérique	3		
	Oui, aux aspects juridiques du numérique	3		
	Oui, aux deux aspects	5		
Formation au numérique d'un ou de plusieurs membres du personnel de vie scolaire (au cours des trois dernières années)	Non	0	4	
	Oui	5		
Formation au numérique d'un ou de plusieurs membres du personnel administratif et/ou technique (au cours des trois dernières années)	Non	0	4	
	Oui	5		

Formation de l'équipe enseignante aux usages pédagogiques du numérique sur site et par un formateur académique (au cours des trois dernières années)	Non	0	3	
	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		
Animations ponctuelles autour des usages du numérique par un référent numérique (personne ressource) dans l'établissement (au cours des trois dernières années)	Non	0	3	
	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		
Proportion de professeurs ayant suivi une formation (PAF, M@gistère) aux usages pédagogiques du numérique (au cours des trois dernières années)	Aucun ou presque	0	3	
	Entre un quart et la moitié	3		
	Strictement plus de la moitié	5		
Actions d'information et de sensibilisation aux usages responsables du numérique et à l'EMI (éducation aux médias et à l'information) à destination des enseignants (au cours des trois dernières années)	Non	0	2	
	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		
Proportion d'enseignants mutualisation leurs pratiques du numérique et/ou collaborant via un ou des réseau(x) numérique(s)	Aucun	0	3	
	Strictement moins de la moitié	3		
	Plus de la moitié	5		
Identification dans l'établissement d'une personne chargée de la veille et de la curation du numérique à destination des enseignants	Non	0	3	La veille consiste à suivre l'actualité et les évolutions du numérique. La curation permet de collecter, d'organiser l'information afin de la diffuser puis de la partager.
	Oui	5		
Formation des parents aux usages des services numériques (au cours des trois dernières années)	Non	0	3	
	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		
Formation des parents aux usages	Non	0	3	La différence avec le critère

responsables des services numériques (au cours des trois dernières années)	Au moins une fois au cours des trois dernières années	1		précédent tient dans l'orientation « responsable » de la formation : sécurité, données à caractère personnel, droit à l'image, respect de la vie privée, etc.
	Au moins une fois par an	3		
	Au moins deux fois par an	5		

3.6. Utilisations

Critères	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
Taux de réservation des salles informatiques	Inconnu	0	2	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Taux de réservation des classes mobiles	Inconnu	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Proportion d'enseignants utilisant régulièrement des VPI/TNI/TBI	Inconnue	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Proportion de professeurs remplissant le service de notes au moins mensuellement	Inconnue	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Proportion de professeurs remplissant le cahier de textes en ligne à l'issue de chaque cours	Inconnue	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Proportion de parents d'élèves consultant les services de vie scolaire au moins une fois par semaine	Inconnue	0	2	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		
Proportion d'élèves se connectant chaque jour au réseau interne de l'établissement	Inconnue	0	4	
	Strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50%	5		

Fréquentation du site public de l'établissement	Pas de site public de l'EPL	0	2	
	Rarement visité	3		
	Régulièrement visité	5		
Équipements numériques utilisés régulièrement par des personnes extérieures à l'établissement (association)	Non	0	1	
	Oui	5		

3.7. Usages

Critères	Modalités	Points	Coefficient	Précisions
Pourcentage d'élèves hors classes de 3 ^{ème} ayant une validation partielle du B2i Collège	Strictement moins de 30%	0	1	
	Plus de 30%	5		
Proportion de professeurs impliqués dans la certification des compétences numériques des élèves (B2i)	Strictement moins de 25%	0	1	
	Plus de 25% et strictement moins de 50%	3		
	Plus de 50%	5		
Nombre de disciplines impliquées dans la validation des compétences du B2i	0	0	2	
	1 à 3	3		
	4 ou plus	5		
Proportion de professeurs développant des usages pédagogiques du numérique	Strictement moins de 25%	0	4	
	Plus de 25% et strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50% et strictement moins de 75%	3		
	Plus de 75%	5		
Proportion de manuels scolaires numériques dans l'EPL	Strictement moins de 25%	0	3	
	Plus de 25% et strictement moins de 50%	1		
	Plus de 50% et strictement moins de 100%	3		
	100%	5		
Usages de services et ressources pédagogiques numériques institutionnels (D'Col, EFS, éduthèque, Fondamentaux, etc.)	Non	0	3	
	Oui, occasionnellement	3		
	Oui, régulièrement	5		

Usages d'une messagerie institutionnelle (académique ou dans l'ENT) pour des échanges professionnels	Rares	0	4	
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages de la messagerie de l'ENT pour les échanges des professeurs avec les familles – si ENT	Rares	0	3	Le coefficient passe à 0 si la réponse « Non » est saisie pour la question traitant de l'ENT. Cet usage s'entend « sans exclusivité », les échanges pouvant aussi être réalisés à l'aide d'autres moyens ou, notamment, par les rencontres.
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages d'espaces de stockage ou de partage de documents pédagogiques	Rares	0	2	
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages d'outils numériques pour des pratiques collaboratives entre enseignants	Rares	0	3	
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages d'outils numériques pour des pratiques collaboratives des enseignants avec leurs élèves	Rares	0	4	
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages connus de réseaux sociaux dans le cadre pédagogique	Rares	0	3	Le terme « connu » signifie que le chef d'établissement connaît cet usage et le valide donc au moins tacitement.
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages connus de services de publication de type blog pour l'enseignement	Rares	0	3	Le terme « connu » signifie que le chef d'établissement connaît cet usage et le valide donc au moins tacitement.
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Création de médias numériques (journal, radio, vidéo, exposition) – connue et validée par le chef d'établissement	Non	0	4	
	Oui	5		
Utilisation d'outils et de ressources numériques pour le développement de la pratique de l'oral (baladodiffusion, labo, multimédia, etc.)	Rares	0	4	LVE signifie « Langues vivantes étrangères ».
	Limités et exclusivement en LVE	1		
	Limités et pas seulement en LVE	2		
	Généralisés mais exclusivement en LVE	4		
	Généralisés et pas seulement en LVE	5		
Usages de services numériques de suivi de la maîtrise des compétences	Non	0	4	
	Oui	5		

Usages du numérique à des fins de personnalisation des parcours et d'individualisation des enseignements	Rares	0	4	
	Limités	3		
	Généralisés	5		
Usages du numérique dans le cadre de la liaison inter-degré	Rares	0	4	Cet usage doit s'entendre entre l'école et le Collège mais peut inclure la liaison entre le collège et le lycée.
	Limités	3		
	Généralisés	5		

4. Pilotage

OPINEE vise à assister le chef d'établissement dans le pilotage du développement des usages du numérique dans le collège. Il permet de décliner les différents aspects de ce développement en sept domaines et de préciser chacun de ces domaines en une liste de critères. Cette liste n'est pas exhaustive mais permet de fournir au chef d'établissement un certain nombre de pistes catalysant les usages du numérique.

Le pilotage d'un établissement nécessite aussi des cibles réalistes à atteindre. Ainsi, la remontée au Ministère des paliers des établissements utilisant OPINEE permettra l'élaboration d'une moyenne académique et d'une moyenne nationale des paliers dans chaque domaine. Ces moyennes alimenteront les radars académiques et le radar national.

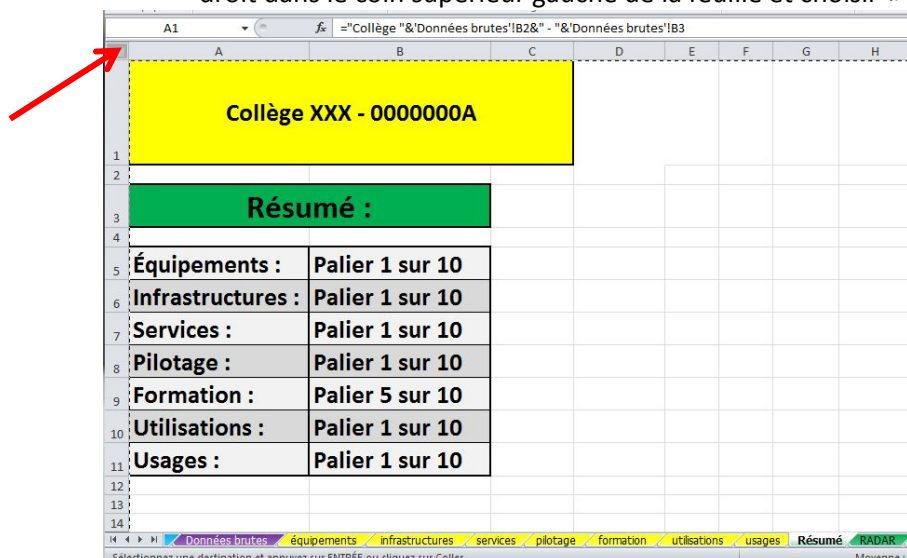
Ces radars « moyens » permettent au chef d'établissement de positionner son collège par rapport aux autres collèges pour chaque domaine. Il identifie alors les pistes d'amélioration et connaît, par l'intermédiaire de la liste des critères associés, les leviers à activer.

4.1. Paliers

Chaque domaine est évalué à l'aide d'un palier pouvant varier de 1 à 10. Les critères d'évaluation du domaine sont [présentés](#) dans ce document avec les points associés et le coefficient correspondant. Connaître la « valeur » intrinsèque du domaine pour son établissement ou des sept domaines (cf onglet « Résumé » de l'outil) est une information importante mais connaître sa position par rapport à la moyenne permet de passer du stade du « reporting » au stade du « pilotage ». Il faut donc disposer d'une remontée aussi exhaustive que possible des paliers des établissements utilisant OPINEE. Toutefois, OPINEE est, avant tout, un outil de pilotage et toutes les données qui sont à l'origine du calcul des paliers doivent demeurer internes à l'établissement.

Pour permettre une remontée uniquement des paliers, il est nécessaire de suivre une démarche simple mais garantissant le respect de la confidentialité des données brutes et des critères d'évaluation.

- Copier les données de l'onglet « Résumé » : Une fois sur l'onglet « Résumé », faire un clic droit dans le coin supérieur gauche de la feuille et choisir « Copier ».

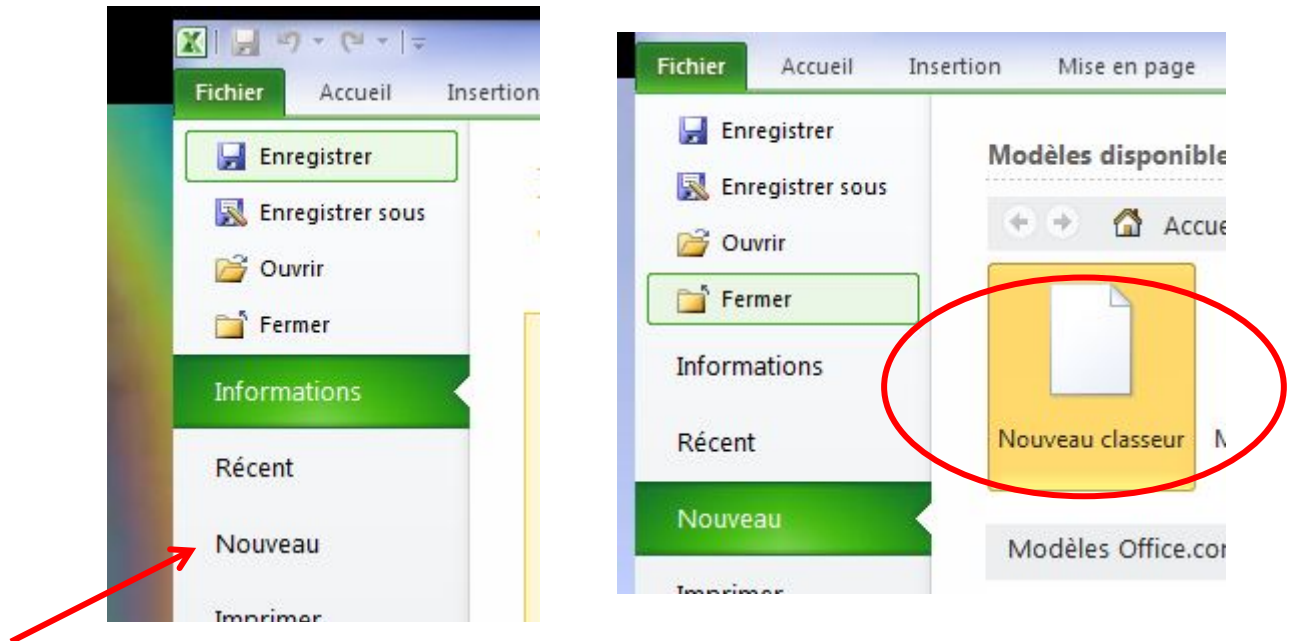


	A	B	C	D	E	F	G	H
1	Collège XXX - 0000000A							
2								
3	Résumé :							
4								
5	Équipements :	Palier 1 sur 10						
6	Infrastructures :	Palier 1 sur 10						
7	Services :	Palier 1 sur 10						
8	Pilotage :	Palier 1 sur 10						
9	Formation :	Palier 5 sur 10						
10	Utilisations :	Palier 1 sur 10						
11	Usages :	Palier 1 sur 10						
12								
13								
14								

Données brutes équipements infrastructures services pilotage formation utilisations usages **Résumé** RADAR

Sélectionnez une destination et appuyez sur ENTRÉE ou cliquez sur Copier

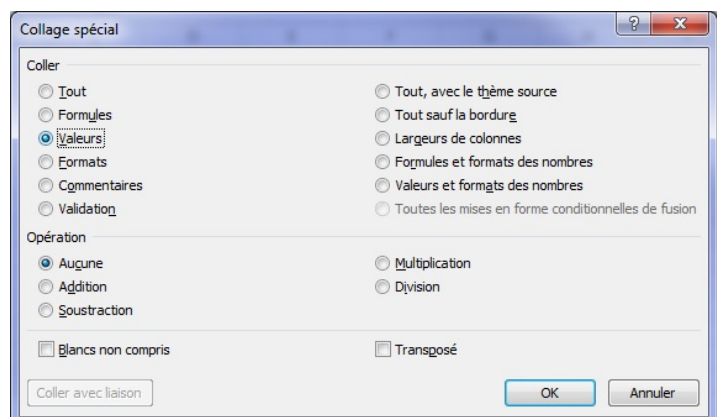
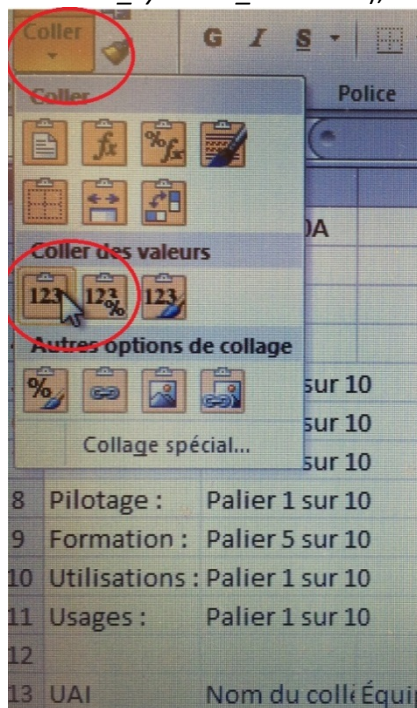
- Ouvrir un nouveau document dans le tableur : Aller dans « Fichier », « Nouveau » puis choisir « Nouveau classeur ».



- Coller le contenu copié dans le nouveau classeur : il faut utiliser le « Collage spécial » afin de choisir de coller les valeurs pour ne pas être tributaire des références dynamiques du tableur. En effet, un collage simple rendrait inutilisable le fichier créé une fois celui-ci envoyé par mail ou autre moyen de communication. Pour cela, il faut faire un clic gauche en haut de la page (capture de gauche) sur la flèche en-dessous de coller et choisir « 123 » ou faire un clic droit sur une cellule de la feuille active (capture de droite) et choisir « Collage spécial » puis sélectionner « Valeurs ».

Il n'y a alors plus qu'à enregistrer le nouveau fichier (*sous le nom*

« *OPINEE_synthese_UAI.xlsx* »), il est exportable et contient toutes les données nécessaires.

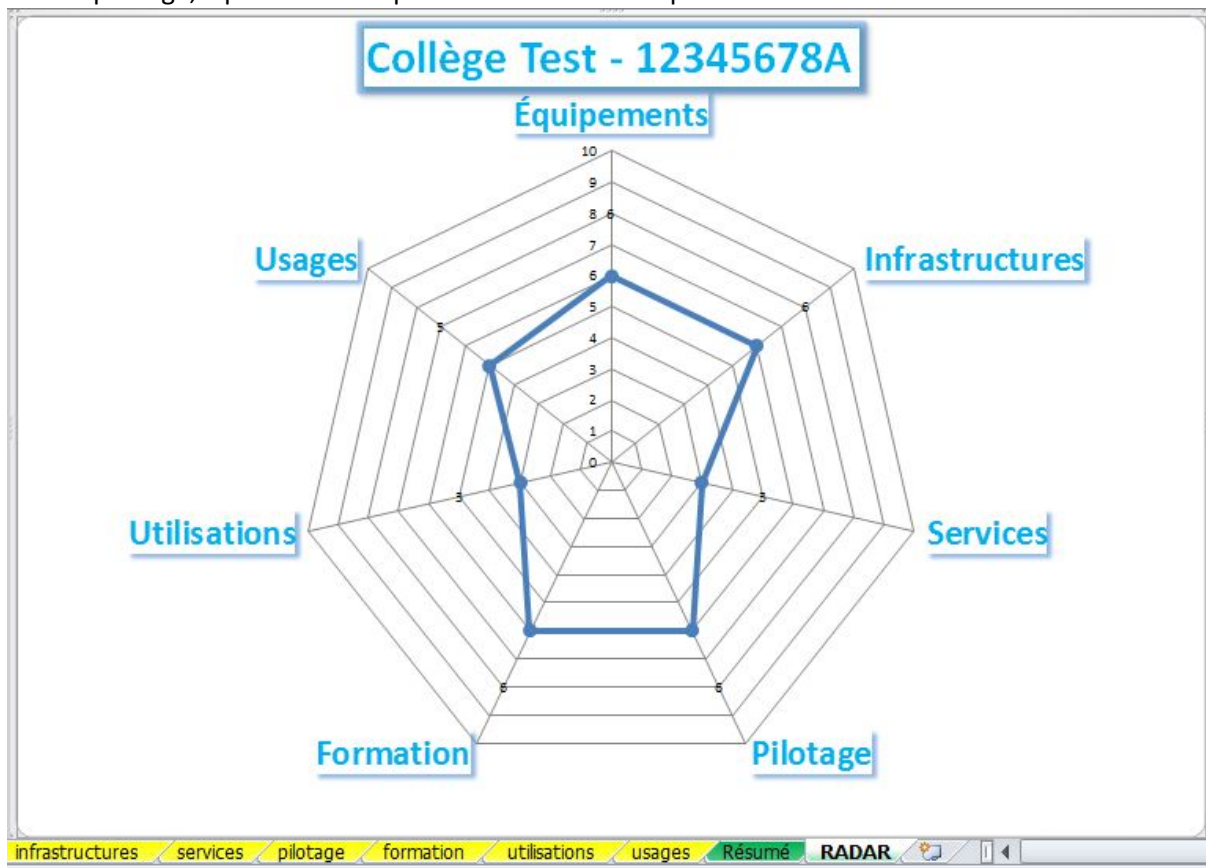


NB : Deux lignes reprenant l'UAI, le nom du collège et les sept paliers sont visibles alors qu'elles n'apparaissaient pas dans le document initial. Elles permettent un traitement facilité

des informations lors de la remontée des paliers. Elles étaient simplement en couleur blanche (sur fond blanc) dans l'outil OPINEE.

4.2. Radar

L'onglet « RADAR » donne une représentation graphique du « Résumé » précédemment traité. À des fins de pilotage, il peut être comparé au radar académique ou national.



Il permet ainsi de mettre en relation les sept domaines et d'initier une réflexion sur les leviers à actionner pour développer les usages du numérique dans le collège.

4.3. Volet numérique du projet d'établissement

L'écriture du volet numérique du projet d'établissement nécessite un état des lieux du numérique pour l'établissement. OPINEE permet de le réaliser mais il donne aussi les moyens d'identifier les pistes d'amélioration et de fixer des cibles quantitatives précises quant à la réalisation des objectifs fixés. Ces objectifs peuvent donc être fixés à partir des piliers de chaque domaine : ces piliers étant basés sur des critères identiques au niveau national, ils sont parfaitement intelligibles par les interlocuteurs et comparables aux niveaux académique ou national.

4.4. Dialogue avec les partenaires

Comme pour le résumé, il est possible d'exporter dans un nouveau fichier chacun des onglets des sept domaines. Ils peuvent donc être utilisés individuellement et sans lien avec les autres domaines pour appuyer un dialogue avec les partenaires concernés par les éléments évalués : académie, collectivité territoriale, association, enseignants, parents d'élèves, etc.

5. Assistance et contacts

Pour toute demande d'assistance sur l'outil OPINEE ou pour envoyer la liste des sept paliers du collège (comme indiqué au [4.1](#)), vous pouvez vous adresser au chef de projet au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

Sylvain Pays

Sylvain.pays@education.gouv.fr